

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvau de la sécurité : l'AMF plaide pour une meilleure organisation de la présence des forces de sécurité auprès de la population

Quatre représentants* de l'AMF ont participé hier au Beauvau de la sécurité initié par le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur. L'AMF se félicite de l'association des élus locaux, dans toute leur diversité, à cette concertation nationale sur la sécurité. Leur expérience de terrain viendra enrichir les débats. L'AMF remercie et soutient l'action des forces de sécurité intérieure engagées quotidiennement dans la protection des populations.

Les représentants de l'AMF ont rappelé que les maires et la population portent un intérêt particulier à la sécurité et au lien police-population, et plus largement au lien police-Nation. Pour répondre pleinement aux objectifs fixés, les maires souhaitent qu'une définition précise de la notion de sécurité soit posée afin de clarifier les attentes et la répartition des compétences de chaque acteur. L'Etat doit renforcer les moyens consacrés à la sécurité publique, qui doit rester de son domaine de compétence.

Si certains maires décident de s'engager dans une démarche d'appui en créant une police municipale, cette dernière doit agir en complémentarité des forces de police ou de gendarmerie et non en substitution, au besoin via une contractualisation accrue. Toutefois, cette contractualisation ne doit pas conduire à un déséquilibre entre communes riches et communes moins aisées, avec un service public inégal d'une collectivité à l'autre et donc une sécurité à deux vitesses.

La question de la place de la police municipale dans le continuum de sécurité, celle de ses compétences, de ses moyens et du recrutement de ses agents sont des thématiques centrales qui ne peuvent être dissociées de l'évolution de l'organisation, et de la doctrine d'emploi, de la police nationale ou de la gendarmerie. C'est pourquoi, l'AMF demande qu'une table ronde ou un moment d'échange soit plus spécifiquement dédié à la police municipale et à toutes ces questions.

Par ailleurs, l'AMF demande que les forces de sécurité intérieure ne se désengagent pas du traitement de la délinquance du quotidien qui est un vecteur de proximité et le gage d'une bonne connaissance de la population de leur circonscription. Les policiers et les gendarmes doivent retrouver une présence visible sur la voie publique.

L'AMF souligne l'importance de mener une vraie réflexion sur la notion d'adhésion à l'autorité. Le renforcement du lien maire-procureur et une meilleure complémentarité d'action avec les services de sécurité de l'Etat participeront en outre à la réaffirmation de l'autorité des maires sur leurs territoires.

Enfin, à l'issue du Beauvau, des orientations et des décisions nouvelles seront prises : afin de ne pas rester sur des effets d'annonces, il semble important de prévoir une méthodologie permettant de suivre et d'évaluer la politique rénovée qui sera menée en matière de sécurité. Il faut donc en fixer les instruments et le calendrier, tout en gardant un discours de vérité.

** Nathalie Koenders, 1ère adjointe à Dijon, Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël, Alexandre Touzet, maire de Saint-Yon, Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François*